UBS (Lux) Fund Solutions
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 83626
(ci-après la « **Société** »)

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Luxembourg, le 29 août 2025

Chère/Cher actionnaire,

Le Conseil d'administration a le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires (l'« **Assemblée** ») qui se tiendra le **16 septembre 2025 à 11h00** (heure de Luxembourg) au siège social de la Société, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la nomination de Mme Manuela Abreu en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2027 ;
2. Reconnaissance de la cooptation de Mme Alessandra Calabretta en tant que nouvel administrateur de la Société à compter du 30 juin 2025 et approbation de la nomination jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2027 ;

EXIGENCES EN MATIÈRE DE QUORUM ET DE VOTE

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour les points de l'ordre du jour et que les décisions seront prises si elles sont approuvées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action entière donne droit à une voix.

Le quorum et la majorité requis pour l'Assemblée sont déterminés en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure d'Europe centrale) le cinquième jour précédant l'Assemblée (la date de référence).

MODALITÉS DE VOTE

Si vous souhaitez assister personnellement à l'Assemblée, veuillez nous communiquer votre intention au plus tard deux jours ouvrables avant l'Assemblée.

Si vous ne pouvez pas assister en personne, vous pouvez vous faire représenter par toute personne de votre choix en signant le formulaire de procuration joint en annexe 1 et en le renvoyant par e-mail à l'adresse Luxembourg-Domiciliarygroup@statestreet.com par fax au numéro suivant : (+352) 46 40 10 398 et ensuite par courrier à l'adresse suivante : State Street Bank International GmbH Zweigniederlassung Luxemburg, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au plus tard deux jours ouvrables avant l'Assemblée.

Pour les actionnaires qui détiennent des actions de la Société par le biais d'un intermédiaire financier ou d'un agent de compensation, par exemple la banque où ils conservent leurs actions, il convient de noter que :

- **le formulaire de procuration doit être retourné à l'intermédiaire financier ou à l'agent de compensation, par exemple la banque où ils conservent leurs actions, en temps utile pour être transmis à la Société deux jours ouvrables avant l'Assemblée.**

- **Seuls les actionnaires qui détiennent leurs actions en étant directement inscrits au registre des actionnaires de la Société doivent envoyer le formulaire de procuration ci-joint par e-mail à Luxembourg-Domiciliarygroup@statestreet.com et/ou par télécopie au +352 46 40 10 398 au plus tard deux jours ouvrables avant l'Assemblée. L'original du formulaire de procuration doit ensuite être envoyé par courrier au siège social de la Société, State Street Bank International GmbH,**

Classification des informations : accès limité

Zweigniederlassung Luxemburg, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à l'attention de Domiciliary Services.

Les formulaires de procuration peuvent être obtenus sur simple demande à la même adresse électronique.

Avec nos meilleures salutations,

Le Conseil d'administration